

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 15 FÉVRIER 2016 À 18 h 30  
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : le maire Kevin J. Haché et les membres : Michel G. Boucher, Yves Roy, Rosaire Labrie, Mario Vienneau, Louise Blanchard, Jean-Guy Blanchard, Marie-Soleil Landry et Mariette Paulin

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : Six (6) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Julie Jacob, secrétaire municipale, Daniel Landy, agent de développement et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 31.

2016-24

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point Questions nouvelles : Acquisition du terrain de M. M. Cormier. Adoptée

2016-25

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-26

Proclamation - Fondation des  
maladies du cœur

**ATTENDU QUE** les maladies et les accidents cardio-vasculaires causent de grandes souffrances et imposent des contraintes sérieuses à notre société;

**ATTENDU QUE** la Fondation des maladies du cœur du N.-B. travaille à réduire les infirmités et les décès attribuables aux maladies et aux accidents cardio-vasculaires;

1. Un programme de recherche prioritaire planifié, apte à sauver des vies;
2. Un programme de promotion de la santé du cœur public et professionnel, apte à prévenir la maladie;
3. Le soutien aux personnes touchées par les maladies du cœur et l'AVC, apte à favoriser le rétablissement, et

**ATTENDU QUE** la Fondation des maladies du cœur du N.-B. tiendra sa campagne de souscription à domicile pendant tout le mois de février;

Ainsi donc, je, Kevin J. Haché, maire de Caraquet déclare le mois de février 2016, le mois du cœur dans la municipalité. J'incite les citoyens à collaborer à cette collecte de fonds et les organismes civiques, sociaux ou bénévoles, les entreprises et les commerces à donner toute l'aide nécessaire à cette campagne de souscription.

2016-27

Acquisition d'un terrain – rue Legarrec

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'acquérir le terrain portant le numéro d'identification NID 20600342 dans la rue Legarrec. Adoptée

2016-28

Transfert de terrain – Villa Beauséjour

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de transférer le terrain portant le numéro d'identification NID 20384715 à la Villa Beauséjour, selon l'offre d'achat et convention d'achat et de vente. Adoptée

2016-29

Marge de crédit – Festival acadien 100 000 \$

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'endosser jusqu'en décembre 2016 une marge de crédit de 100 000 \$ pour le Festival Acadien auprès de la Caisse populaire Acadie. Adoptée

2016-30

Étude des objections écrites reçues concernant la modification au plan municipal – rues Boudreau, Rosemonde et Savoie

Aucune objection écrite reçue concernant la modification au plan municipal des rues Boudreau, Rosemonde et Savoie.

2016-31

Résolution du Conseil autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions aux projets d'arrêtés – rues Boudreau, Rosemonde et

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a décidé, par voie de résolution adoptée le 20 juillet 2015 d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal et à en donner avis au public conformément aux prescriptions de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle le 24 septembre 2015;

**CONSIDÉRANT QU'**il est aussi nécessaire de modifier l'Arrêté de zonage; et

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

**IL EST RÉSOLU QUE :**

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 21 mars 2016 en la salle du Conseil de Caraquet, NB à 18 h 30. Adoptée

2016-32

Résolution du Conseil fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions aux projets d'arrêtés – Affiche sandwich

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par le Comité de sauvegarde du patrimoine et que cette demande a pour but d'encadrer les enseignes de type « chevalet »;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

**IL EST RÉSOLU QUE :**

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 21 mars 2016 en la salle du Conseil de Caraquet, NB à 18 h 30. Adoptée

2016-33

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 janvier 2016. Adoptée

2016-34

Questions non réglées  
découlant de ce procès-verbal

Aucune question non réglée découlant de ce procès-verbal.

2016-35

Exposés des membres du  
conseil

Le conseiller Michel G. Boucher présentera un rapport de l'assemblée générale annuelle du Club Plein Air Caraquet à une prochaine assemblée.

Des félicitations seront envoyées à Madame Linda Dalpé pour avoir été nommée « Personnalité de la semaine » dans l'Acadie Nouvelle.

La conseillère Marie-Soleil Landry encourage les membres du conseil et les citoyens à faire du bénévolat aux jeux gonflables durant le Congé de mars.

Le conseiller Rosaire Labrie fait un compte-rendu du Comité organisateur de la Finale des Jeux de l'Acadie.

Le conseiller Labrie annonce qu'il se représentera comme conseiller municipal dans le quartier 1 aux prochaines élections.

La conseillère Mariette Paulin mentionne qu'à ce jour, le budget d'entretien d'hiver des travaux publics se porte assez bien, en raison de la faible quantité de neige reçue.

2016-36

Correspondance reçue et  
envoyée des mois de  
décembre 2015 et janvier 2016

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée des mois de décembre 2015 et janvier 2016.

2016-37

Questions nouvelles –  
Acquisition du terrain de M.M.  
Cormier

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire l'acquisition du terrain portant le numéro d'identification NID 20766671 appartenant à M.M. Cormier au montant symbolique de 1 \$. Adoptée

2016-38

Suivi des dossiers

Clôture pour originaux : le conseiller Jean-Guy Blanchard n'est pas d'accord avec la réponse du Ministère des Transports concernant les accès au centre-ville pour les VTT et les motoneiges. Le président du Club de VTT Acadien, le conseiller Mario Vienneau, mentionne ne pas avoir reçu de réponse du ministère à ce jour. Le maire mentionne qu'une rencontre pourrait être possible avec le Club de VTT et le Club de motoneige afin de connaître leurs préoccupations.

Hôpital : La conseillère Louise Blanchard mentionne que la régie de santé Vitalité a coupé les postes de directeurs d'établissement des hôpitaux de Caraquet, Lamèque et Tracadie; donc plus personne pour défendre nos besoins. Une rencontre sera fixée sous peu avec monsieur Gilles Lanteigne, président du Réseau de santé Vitalité.

Le conseiller Yves Roy soulève le dossier de l'Extra-mural qui pourrait devenir problématique, selon lui, si le Réseau se tourne vers le privé.

Chantier naval : le conseiller Jean-Guy Blanchard est préoccupé par le manque d'information concernant le Chantier naval. Il déplore le fait que des entrepreneurs n'ont toujours pas été payés pour leurs services; que plusieurs familles en souffrent. Le maire répond qu'en effet cette situation est déplorable, mais il demeure positif à ce que tout va entrer dans l'ordre très prochainement.

La conseillère Marie-Soleil Landry mentionne que le Colisée Léopold-Foulem a été nommé à Kraft Hockeyville. Les candidats retenus seront dévoilés le 5 mars prochain.

2016-39

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public.

2016-40

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 22.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE